



## Communiqué de presse GA/10264

### Assemblée générale

13<sup>e</sup> & 14<sup>e</sup> séances plénières – matin & après-midi

### **LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT REVENDIQUENT LEUR SPÉCIFICITÉ DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Les petits États insulaires en développement (PEID) ont été au centre des débats de l'Assemblée générale des Nations Unies aujourd'hui. Huit des 22 orateurs inscrits lors des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> séances plénières ont présenté les spécificités de ces pays particulièrement vulnérables.

...

### Déclarations

...

Donnant lecture à un message du Président de son pays, M. HABIB BEN YAHIA, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, a tenu à réaffirmer que son pays entendait participer à tous les efforts qui visent la réforme des Nations Unies et la modernisation de ses structures, à commencer par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. M. Ben Yahia a poursuivi en expliquant que le Sommet arabe, tenu les 22 et 23 mai 2004 à Tunis, et présidé par la Tunisie, avait eu précisément pour but de rallier à l'action commune les États arabes et d'adresser un message de paix à la communauté internationale. Prônant l'attachement à une paix juste, globale et durable comme choix stratégique pour le règlement du conflit arabo-israélien, M. Ben Yahia a demandé que cesse la dégradation de la situation dans les territoires palestiniens occupés, imputable à son avis à la poursuite par Israël de sa politique du fait accompli et des initiatives unilatérales.

S'exprimant au nom du Groupe arabe, le Ministre tunisien a réaffirmé l'attachement de la Tunisie à la consolidation de l'unité nationale de l'Iraq et au respect de sa souveraineté et de son indépendance. Nous continuerons, également, dans le cadre de la Ligue des États arabes, d'appuyer les efforts internationaux en faveur de la concrétisation de la solidarité des pays arabes avec le peuple iraquien, a-t-il poursuivi. M. Ben Yahia a aussi émis le souhait que soient rétablies la sécurité et la stabilité au Darfour. S'agissant de la lutte contre la pauvreté, M. Ben Yahia a expliqué que le Sommet arabe de Tunis avait décidé l'élaboration d'une stratégie commune d'action économique et sociale et d'un programme de soutien aux efforts de développement, illustrant ainsi la volonté de son pays de contribuer à la mise en œuvre des décisions du Sommet du Millénaire. M. Ben Yahia a par ailleurs souhaité que soit donnée une nouvelle impulsion aux relations de coopération entre pays voisins de sa région. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les démarches conjointes de la Tunisie avec les autres États maghrébins en vue de dynamiser l'Union du Maghreb arabe. Sur le plan méditerranéen, il a indiqué que le Sommet du dialogue 5+5 entre pays maghrébins et pays européens de la Méditerranée occidentale, a constitué un nouveau départ pour la coopération et le partenariat solidaire.

...

M. BIOSSEY KOKOU TOZOUN, Ministre des affaires étrangères du Togo, a regretté que les aspirations légitimes des peuples d'Afrique à jouir d'une paix durable tardent à se réaliser. Il a souhaité que l'Assemblée générale dote les Centres régionaux pour la paix et le désarmement de moyens financiers adéquats. Le Togo, qui abrite le Centre régional pour l'Afrique, fera tout pour assurer sa viabilité et sa continuité, a-t-il assuré. « La situation économique critique de l'Afrique appelle à une prise de conscience collective », a-t-il poursuivi. Constatant le retard pris dans l'allègement de la dette ou dans l'augmentation de l'Aide publique au développement, il s'est demandé où se trouvait la solidarité tant exprimée lors du Sommet du Millénaire. Le Togo s'efforce de bâtir une société véritablement démocratique qui tienne compte cependant des réalités sociologiques de notre pays, a-t-il déclaré. Il a indiqué que son Gouvernement avait entrepris des consultations avec l'Union européenne, en vue d'une reprise de la coopération, et il a lancé un « appel pressant » à tous les partenaires en développement de son pays, afin qu'ils accompagnent son Gouvernement dans le processus de renforcement de la démocratie et de l'état de droit.

...

M. FAROUK KADDOUMI, Chef de la délégation d'observation de la Palestine, a consacré l'essentiel de son intervention à la situation au Moyen-Orient, en particulier au conflit israélo-palestinien. Il a déclaré qu'Israël, seule puissance nucléaire du Moyen-Orient, disposait de la quatrième armée la plus forte du monde, mettait au point et commercialisait des armes de guerre sophistiquées sans contrainte morale ou éthique. Le Gouvernement israélien peut faire ainsi tout ce qu'il veut et agit comme un État voyou, a-t-il estimé. Comptant sur le soutien des États-Unis, Israël enfreint, en toute impunité, toutes les règles morales et le droit international, a-t-il ajouté. Selon lui, les attaques quotidiennes contre des localités pacifiques, les démolitions d'habitations, les arrachages d'oliviers centenaires, les assassinats ciblés, les bouclages, les couvre-feux et le recours disproportionné à la force qui a causé la mort de 3 200 personnes et blessé plusieurs milliers d'autres sont connus de tous. L'alibi d'Israël invoquant l'autodéfense est, selon lui, inacceptable. Ce sont les Palestiniens, qui vivent sous occupation et dont les moyens de combat sont si faibles, qui exercent le droit à l'autodéfense.

M. Kaddoumi a rappelé que les Palestiniens avaient fait leur la Feuille de route, car, a-t-il dit, ils pensent qu'elle contribuera à mettre fin au conflit. Il a dénoncé l'attitude d'Israël qui, a-t-il affirmé, s'en tient aux 14 réserves qu'il a émises dans la Feuille de route. Selon M. Kaddoumi, le plan de retrait de Gaza du Premier Ministre israélien Ariel Sharon crée une situation où Israël devra quitter les colonies de peuplement mais gardera le contrôle de tout ce qui entre et sort de Gaza, ce qui reviendra à boucler Gaza ainsi que la seule issue des Palestiniens vers l'Égypte voisine. M. Kaddoumi a en outre lancé un appel pour que l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) déclarant illégale la construction d'un mur israélien dans les territoires palestiniens occupés, et repris dans une résolution de l'Assemblée générale, soit respecté, de même que des mécanismes concrets pour sa mise en œuvre, afin de rétablir la foi et la confiance dans une Organisation des Nations Unies efficace ainsi que dans sa Charte.

...

M. FABIO BERARDI, Ministre des affaires étrangères de la République de Saint-Marin, a souhaité que l'Organisation des Nations Unies voie ses pouvoirs renforcés afin de mieux prévenir les conflits et promouvoir la médiation. Il s'est félicité à cet égard de la promulgation récente par son pays d'une loi spéciale combattant le terrorisme et a rappelé que Saint-Marin coopérait activement avec les deux comités de lutte contre le terrorisme établis par les résolutions 1267 et 1373 du Conseil de sécurité. Évoquant la réforme de ce dernier, il a précisé qu'il fallait augmenter le nombre de sièges non permanents et restreindre progressivement l'usage du droit de veto pour mettre fin, à terme, aux privilèges discriminants de certains pays.

M. Berardi s'est ensuite réjoui que Saint-Marin ait récemment ratifié plusieurs traités internationaux, en plein accord avec les valeurs de paix, de démocratie et d'égalité ayant jalonné l'histoire de son pays. Saint-Marin a ainsi signé le second Protocole optionnel pour le pacte international des droits politiques et civils sur l'abolition de la peine de mort. M. Berardi a de plus rappelé que, à la suite de la

ratification de la Convention de l'ONU visant à éliminer toute forme de discrimination envers les femmes, Saint-Marin avait créé un Ministère de l'égalité des chances et voté une loi reconnaissant une pleine égalité entre les sexes concernant la transmission de la citoyenneté. Le Ministre s'est enfin félicité de la signature récente par son pays de la Convention contre la désertification et de sa participation active à la décennie internationale « l'eau pour la vie 2005-2015 ».

La Princesse HAJAH MASNA (Brunéi Darussalam) a estimé que le monde avait plus que jamais besoin d'une Organisation des Nations Unies forte, efficace et prête à redonner espoir à tous ceux qui comptent sur elle pour améliorer leur vie. Il y a urgence à réformer les Nations Unies, a-t-elle poursuivi. Elle a admis qu'il serait difficile de trouver une solution acceptable pour tous, mais a affirmé qu'il incombait aux États Membres de faire la différence en instituant les réformes nécessaires.

Son Altesse royale a également appelé l'Assemblée générale à rester attentive aux problèmes affectant la vie d'innocents Palestiniens. La communauté internationale, dans son écrasante majorité, souhaite que soit mis fin à l'injustice qui règne dans les Territoires occupés, comme en témoignent, selon elle, la décision de la Cour internationale de Justice concernant la construction « illégale » du mur de séparation et la résolution de l'Assemblée générale sur le sujet. La situation en Iraq suscite une énorme inquiétude, a-t-elle par ailleurs déclaré, en prenant acte du rôle central joué par les Nations Unies dans les domaines politique et humanitaire. L'envoyée spéciale de Brunéi Darussalam a vigoureusement condamné les atrocités du terrorisme. Le terrorisme nous affecte tous, a-t-elle estimé, femmes et hommes, adultes et enfants, pays développés et pays en développement. Il ne connaît pas de frontière et il n'a pas d'affiliation ethnique, raciale ou religieuse, a-t-elle poursuivi. On ne pourra pas lutter durablement contre le terrorisme sans chercher à identifier et à comprendre sa véritable source et ses causes profondes. Nous ne devons pas permettre aux terroristes de semer la division dans nos rangs, a-t-elle conclu.

...